

1639_013.jpg

Histoire de nostre Temps. 13

soldats & bagage cy-dessus mentionné, seront conduits avec toute seureté, & le plus promptement que faire se pourra dans la ville de Besançon, & non dans celle de Salins comme ils auoient demandé.

VIII.

Sera donné logement aux malades & blesez iusques à leur guerison, apres laquelle ils seront conduits comme les autres cy-dessus.

IX.

Ledit Commandant laissera ostage agreable à sadite Altesse pour la seureté de l'escorte qui luy sera donnée.

X.

Les articles seront presentement signez de part & d'autre, & demain sur les neuf heures du matin, le Commandant mettra entre les mains de son Altesse, ou de ce-luy qui en aura la charge, toutes les portes & postes de ladite ville, & permettra qu'au mesme instant on y mette telle garde que sadite Altesse iugera necessaire.

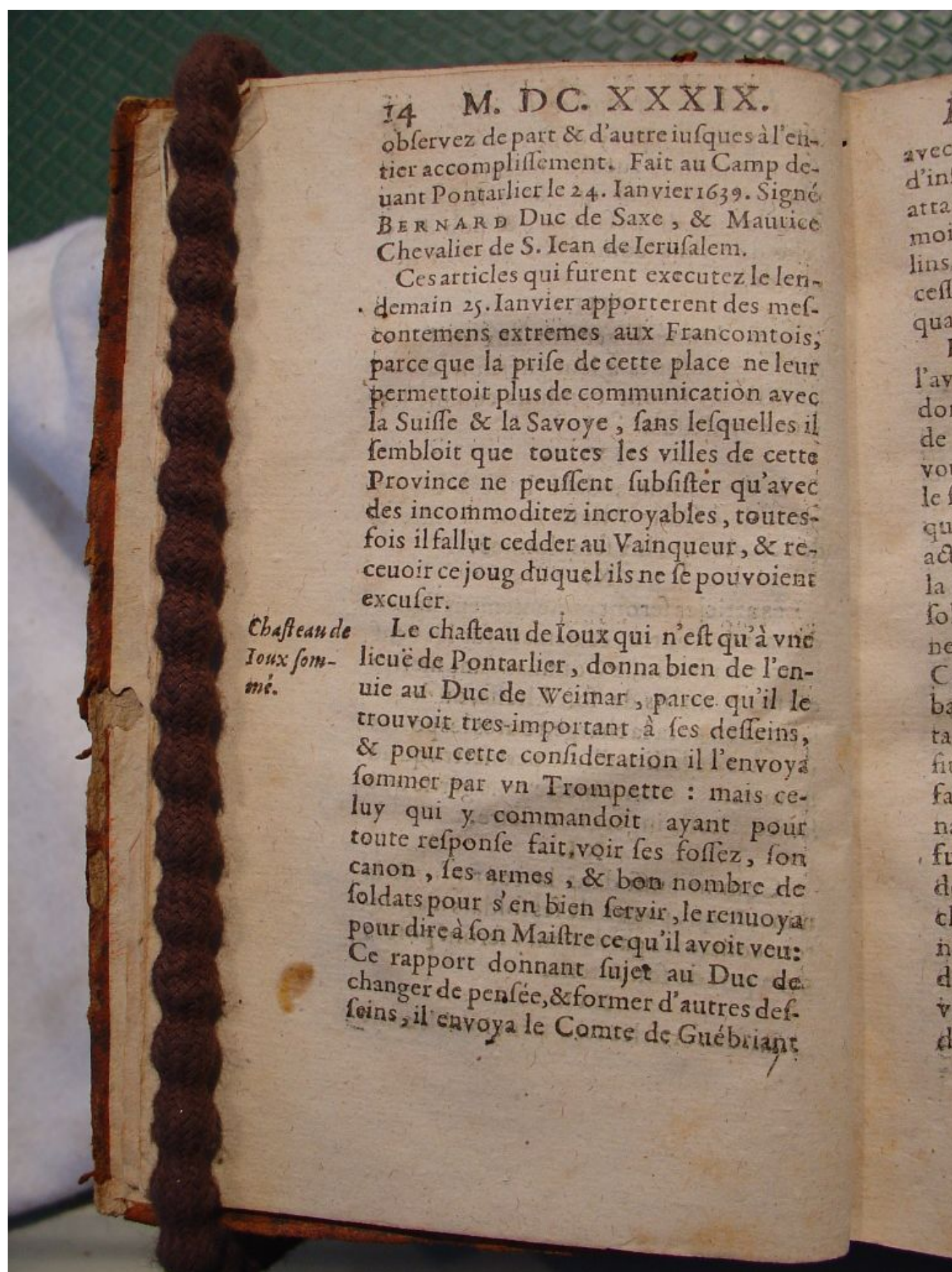
XI.

Comme aussi dans la tour où est la mine, & que pas vn de ses soldats n'attentera contre les gardes qui y seront posées de la part de son Altesse.

XII.

Lesdits articles seront inviolablement

1639_014.jpg



1639_015.jpg

IX.

ques à l'en-
Camp de-
539. Signé
Maurice

m.
ez le len-
des mes-
comtois,
ne leur
on avec
uelles il
de cette
qu'avec
toutes-
, & re-
voient

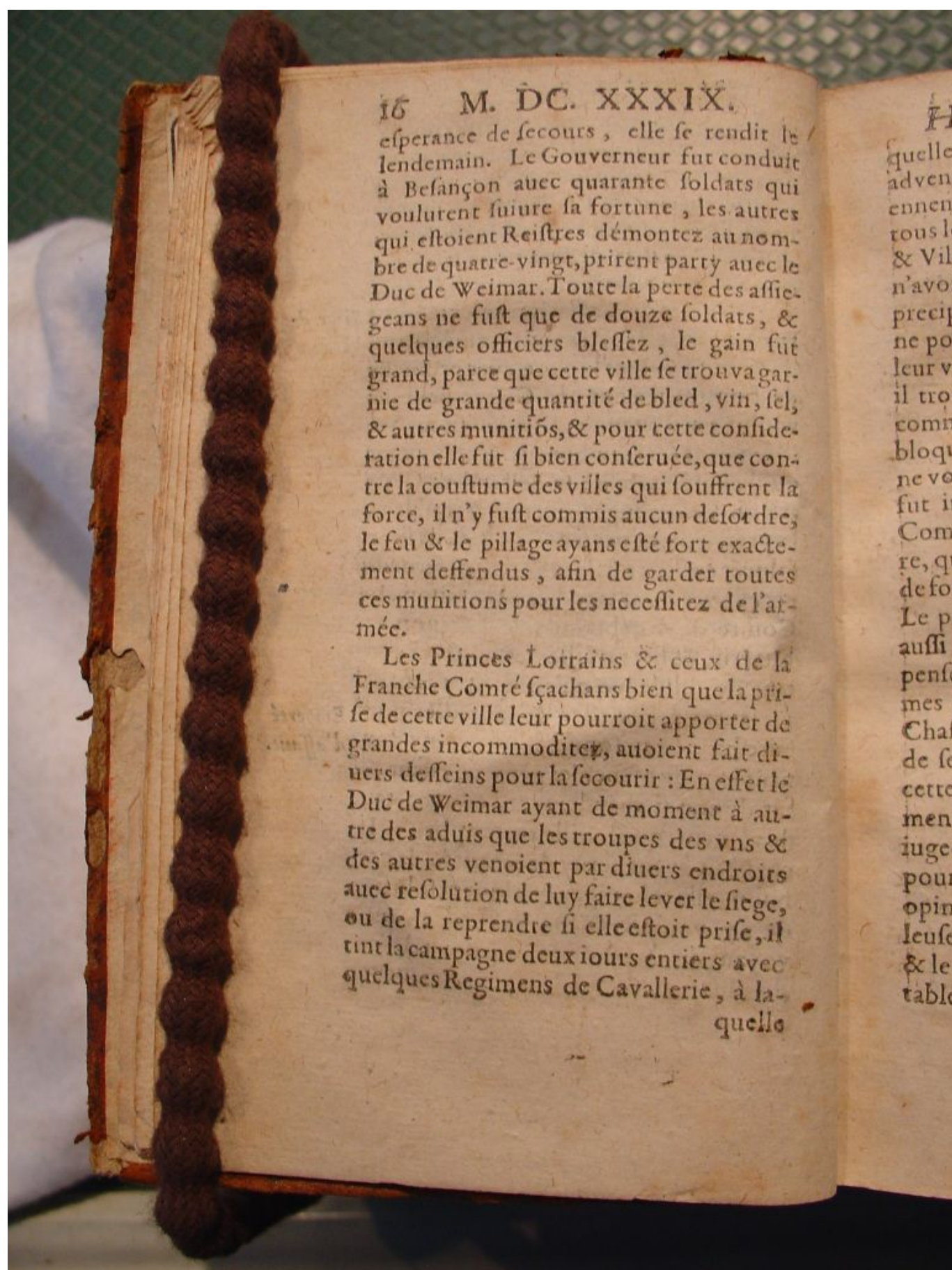
à vne
e l'en-
il le
seins,
avoys
is ce-
pour
, son
re de
uoys
veu:
ac de
s def-
orant

Histoire de nostre Temps. 13

avec trois regimens de cavalerie, autant d'infanterie, & quelques canons pour attaquer Nozeroy petite ville presqu'à moitié chemin de Pontarlier & de Salins, si bien pourveüe de toutes choses nécessaires, qu'il la destina pour servir de quartier general aux François.

Le Comte de Nassau qui commandoit *Siege de* l'avant-garde de cette petite armée, ayant *Nozeroy.* donc fait sommer la place avec promesse de bon traitement, le Gouverneur ne voulut faire aucune réponse, fit mettre le feu dans ses faux-bourgs. & tesmoigna qu'il avoit envie de se deffendre: Cette action faisant juger aux nostres qu'ils ne la prendroient pas sans combat, ils se résolurent aussi à tous les efforts qui seroient nécessaires pour la reduire à la raison. Le Comte de Guébriant mit le canon en batterie, & fit travailler les mineurs avec tant de diligence qu'en quatre iours il fit sauter à bas assez de murailles pour *Emporté* faire bresche raisonnable, ce qui luy don- *d'assaut.* nant lieu de mener les gens à l'assaut, il fut donné si chaudement, & avec tant de vigueur, que la ville fut emportée. Le chasteau ayant seruy de retraite à la garnison, elle tesmoigna quelque resolution de s'y vouloir encor deffendre, mais voyant que le canon commençoit à l'endommager, & qu'il n'y avoit aucune

1639_016.jpg



16 M. DC. XXXIX.
 esperance de secours, elle se rendit le
 lendemain. Le Gouverneur fut conduit
 à Besançon avec quarante soldats qui
 voulurent suivre sa fortune, les autres
 qui estoient Reistres démontez au nom-
 bre de quatre-vingt, prirent party avec le
 Duc de Weimar. Toute la perte des assie-
 geans ne fust que de douze soldats, &
 quelques officiers blesez, le gain fut
 grand, parce que cette ville se trouva gar-
 nie de grande quantité de bled, vin, sel,
 & autres munitions, & pour cette conside-
 ration elle fut si bien conseruée, que con-
 tre la coustume des villes qui souffrent la
 force, il n'y fust commis aucun desordre,
 le feu & le pillage ayans esté fort exacte-
 ment deffendus, afin de garder toutes
 ces munitions pour les necessitez de l'ar-
 mée.

Les Princes Lorrains & ceux de la
 Franche Comté scachans bien que la pri-
 se de cette ville leur pourroit apporter de
 grandes incommoditez, auoient fait di-
 uers desseins pour la secourir: En effet le
 Duc de Weimar ayant de moment à au-
 tre des aduis que les troupes des vns &
 des autres venoient par diuers endroits
 avec resolution de luy faire lever le siege,
 ou de la reprendre si elle estoit prise, il
 tint la campagne deux iours entiers avec
 quelques Regimens de Cavallerie, à la-
 quelle

H
 quelle
 adven
 ennem
 tous le
 & Vill
 n'avoit
 precip
 ne pou
 leur v
 il trou
 comm
 bloqu
 ne vo
 fut in
 Com
 re, qu
 de for
 Le p
 aussi
 pense
 mes
 Chas
 de se
 cette
 men
 iuge
 pour
 opin
 leuse
 & le
 table

1639_017.jpg

Histoire de nostre Temps. 17

quelle il avoit estably des postes sur les
 advenuës, afin d'espier la contenance des
 ennemis: mais ayant appris qu'ils estoient
 tous logez dans vne vallée vers Montier
 & Villefonds, de laquelle ils sembloient
 n'avoir pas envie de sortir, parce que les
 precipices les couvroient si bien que l'on
 ne pouvoit aller à eux, il alla prendre à
 leur veüe le Chasteau d'Vzez, dans lequel
 il trouva deux mille sacs de grains, &
 commanda trois cens hommes pour aller
 bloquer le Chasteau de Ioux; cependant
 ne voulant pas que le reste de ses troupes
 fut inutile, il donna rendez-vous au
 Comte de Guébriant au Bourg de Rivie-
 re, qui est à deux lieües de Nozeroy, afin
 de former de nouveaux desseins avec luy.
 Le progrès de ses armes estant presqu'
 aussi prompt que le mouvement de ses
 pensées, il fit suivre ces trois cens hom-
 mes qui estoient partis pour bloquer le
 Chasteau de Ioux, par vne grande partie
 de ses troupes, lesquelles ayans investy
 cette place y formerent vn siege, & com-
 mencerent à travailler aux mines, qu'ils
 iugeoient estre les plus propres moyens
 pour la mettre sous leur puissance. Cette
 opinion reüssit, le travail estant merveil-
 leusement avancé en fort peu de temps,
 & le Gouverneur iugeant la perte inévi-
 table s'il attendoit l'effect de la mine, il

*Prise du
Chasteau
d'Vzez.*

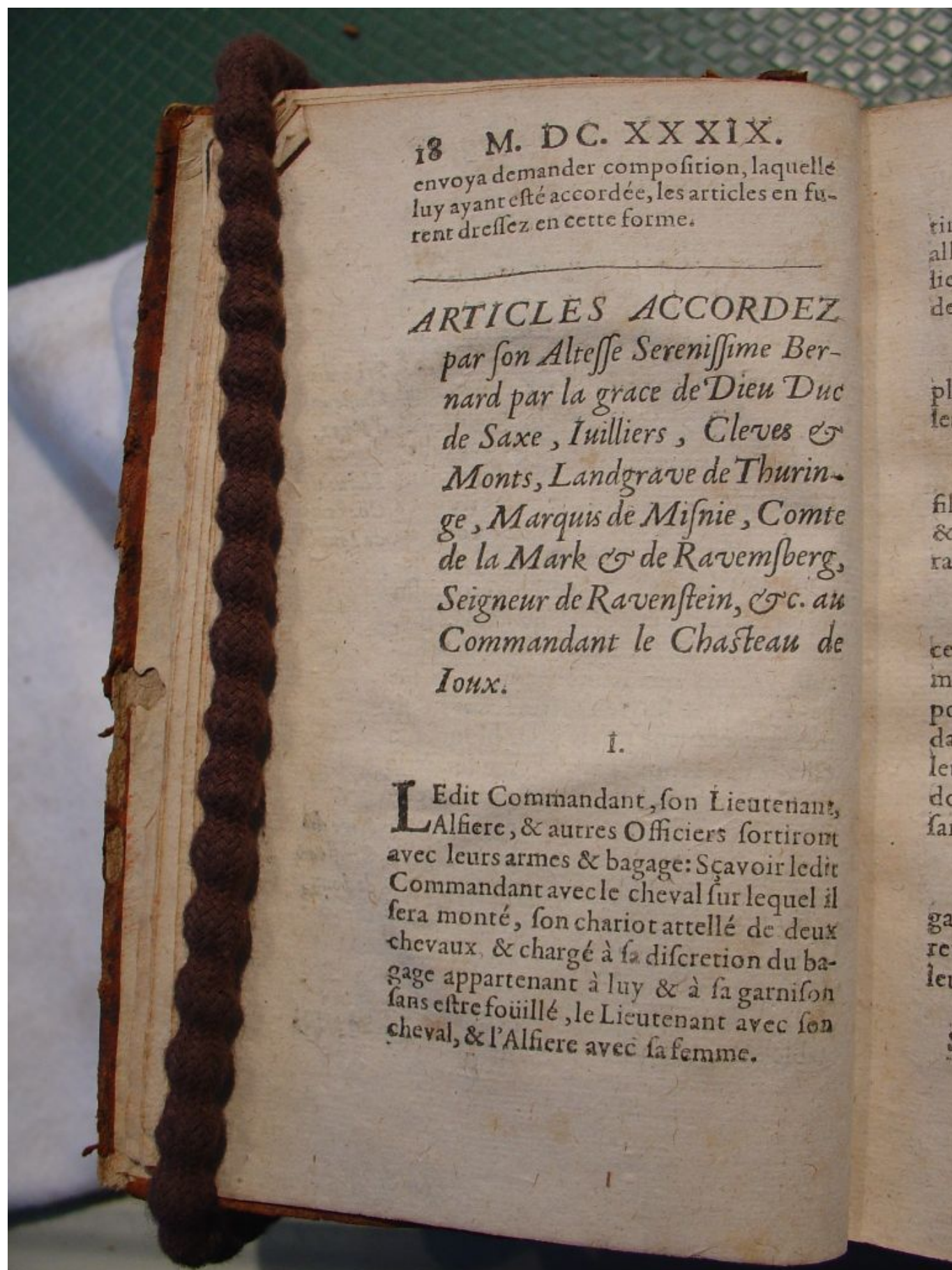
*Blocus du
Chasteau
de Ioux.*

*Siege du
Chasteau
de Ioux.*

Son prise.

B

1639_018.jpg



18 M. DC. XX XIX.

envoya demander composition, laquelle
luy ayant esté accordée, les articles en fu-
rent dressez en cette forme.

ARTICLES ACCORDEZ

par son Altesse Serenissime Ber-
nard par la grace de Dieu Duc
de Saxe, Juilliers, Cleves &
Monts, Landgrave de Thurin-
ge, Marquis de Misnie, Comte
de la Mark & de Ravensberg,
Seigneur de Ravenstein, &c. au
Commandant le Chasteau de
Ioux.

I.

L Edit Commandant, son Lieutenant,
Alfiere, & autres Officiers sortiront
avec leurs armes & bagage: Scavoir ledit
Commandant avec le cheval sur lequel il
fera monté, son chariot attelé de deux
chevaux, & chargé à sa discretion du ba-
gage appartenant à luy & à sa garnison
sans estre fouillé, le Lieutenant avec son
cheval, & l'Alfiere avec sa femme.

1639_019.jpg

Histoire de nostre Temps. 19

II.

Les soldats qui sont dans la place sortiront aussi avec armes & bagage, mesche allumée, balle en bouche, leurs bandolieres suffisamment garnies de poudre & de mesche.

III.

Les deux Chapelains qui sont dans la place en sortiront aussi librement, avec leur bagage sans estre fouillez.

IV.

Ne sera fait aucun tort aux femmes & filles qui se trouveront dans ladite place, & leur sera permis de se retirer en assurance où bon leur semblera.

V.

Ledit Commandant & Officiers avec ceux desdits soldats qui sont du Regiment du Commandeur de S. Maurice, pourront si bon leur semble se retirer dans la ville de Besançon avec tout ce qui leur appartient, & à cet effect leur sera donné escorte suffisante iusques audit Besançon.

VI.

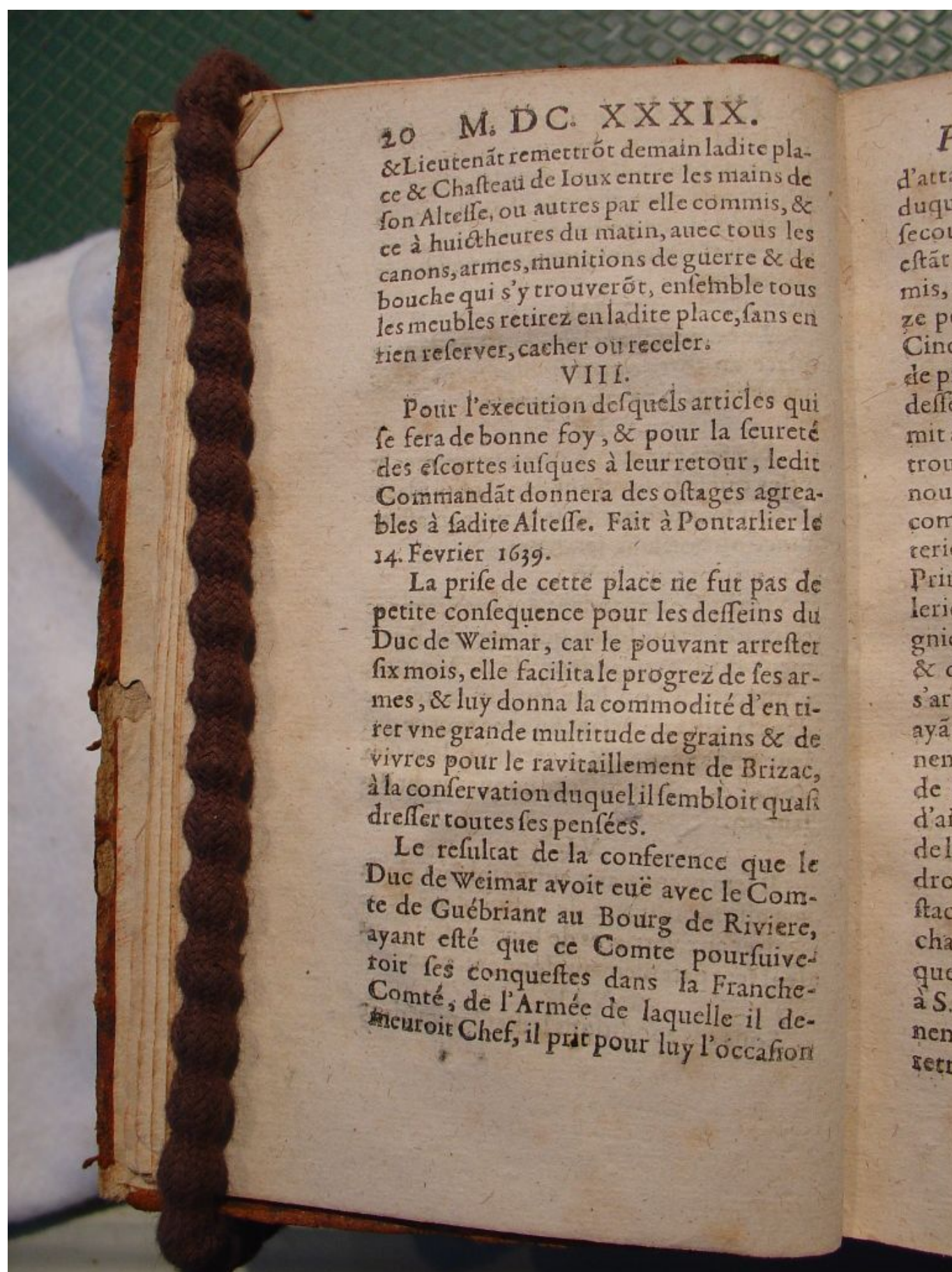
Il sera permis aux autres soldats de la garnison ordinaire de ladite place de se retirer aux verrières de Ioux, iusques où leur sera pareillement donné escorte.

VII.

Sous ces conditions ledit Commandant

B 4

1639_020.jpg



1639_021.jpg

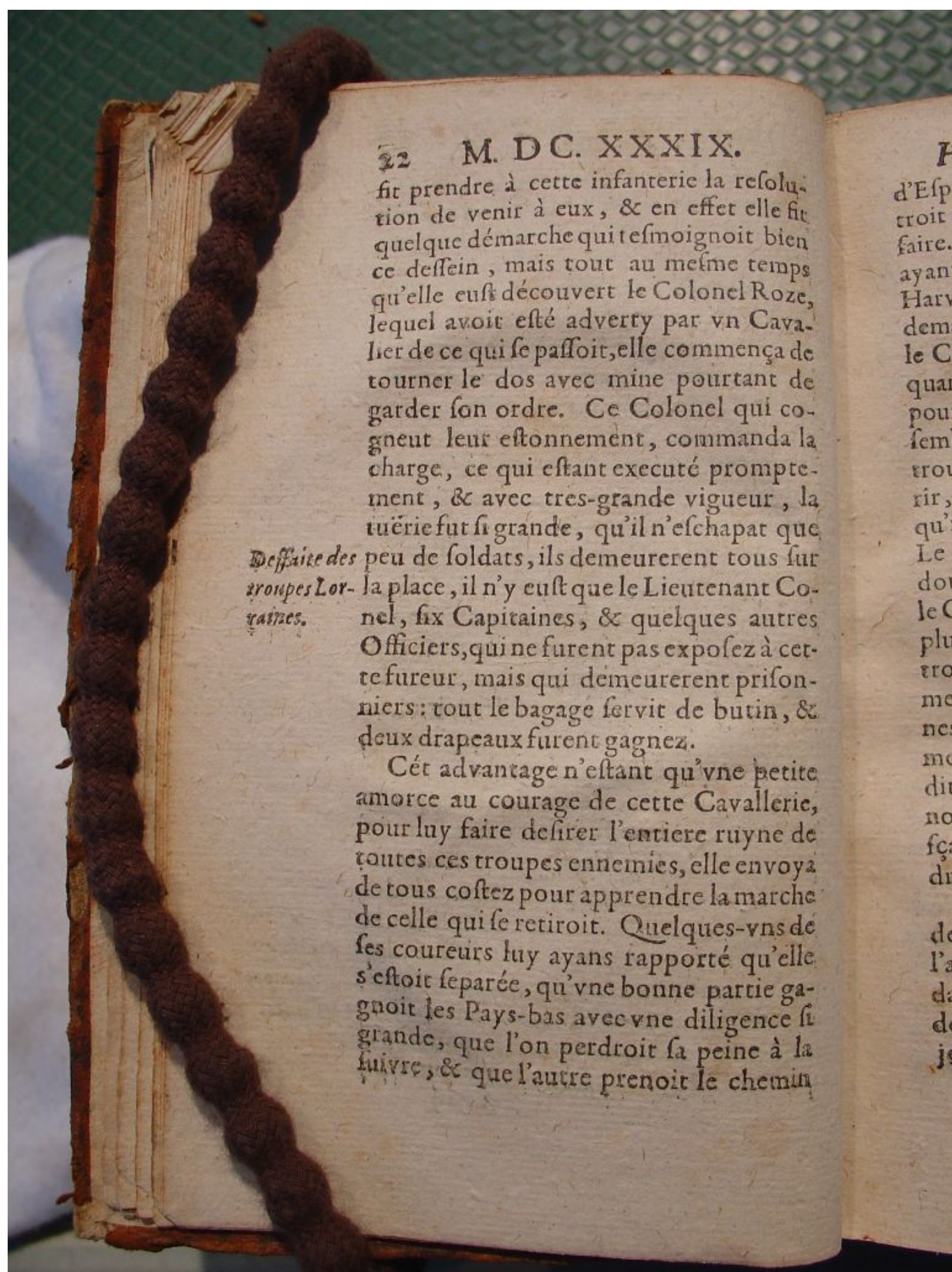
Histoire de nostre Temps. 21

d'attaquer le Duc Charles, les troupes duquel s'assembloient à S. Lienard pour le secours des Franc-Comtois: Son humeur estât donc de prevenir toujours ses ennemis, il envoya ses ordres au Colonel Roze pour aller recognoistre leurs troupes. Cinq cens chevaux & trois cens hommes de pied estans suffisans pour executer vn dessein de telle importance, ce Colonel se mit à leur teste, & se rendit au lieu où ces troupes ennemies s'estoient assemblées. La nouvelle qu'il avoit eüe qu'elles estoient composées de quatre Regimens d'infanterie, le premier desquels estoit celuy du Prince François, du Regiment de Cavalerie de Sivry, & de deux autres Compagnies de Cavalerie, sçavoir celle de Gand & de Cliquot, luy donna d'abord lieu de s'arrester pour s'oger à ce qu'il feroit, mais ayant appris sur ces entrefaites que les ennemis estoient délogés sur la nouvelle de son approche, & ne doutant point d'ailleurs qu'il ne fust suivy par le reste de l'armée de son Altesse qui le soustien-droit, il resolut de les charger. Il destacha donc quarante Cavaliers sous la charge du Lieutenant Colonel Bez, lequel s'avançant courageusement iusques à S. Dié, trouva que toute l'infanterie ennemie en sortoit en bon ordre pour faire retraite. Le petit nombre de ces coureurs

*Attaque
des troupes
Lorraines.*

B iij

1639_022.jpg



22 M. DC. XXXIX.

fit prendre à cette infanterie la résolution de venir à eux, & en effet elle fit quelque démarche qui tesmoignoit bien ce dessein, mais tout au mesme temps qu'elle eust decouvert le Colonel Roze, lequel avoit esté adverty par vn Cavalier de ce qui se passoit, elle commença de tourner le dos avec mine pource de garder son ordre. Ce Colonel qui cogneut leur estonnement, commanda la charge, ce qui estant executé promptement, & avec tres-grande vigueur, la tuërie fut si grande, qu'il n'eschat que peu de soldats, ils demurerent tous sur la place, il n'y eust que le Lieutenant Colonel, six Capitaines, & quelques autres Officiers, qui ne furent pas exposez à cette fureur, mais qui demurerent prisonniers: tout le bagage servit de butin, & deux drapeaux furent gagez.

*Deffaitte des
troupes Lor-
raines.*

Cet avantage n'estant qu'une petite amorce au courage de cette Cavallerie, pour luy faire desirer l'entiere ruyne de toutes ces troupes ennemies, elle envoya de tous costez pour apprendre la marche de celle qui se retiroit. Quelques-uns de ses coureurs luy ayans rapporté qu'elle s'estoit separée, qu'une bonne partie gaignoit les Pays-bas avec une diligence si grande, que l'on perdrait sa peine à la suivre, & que l'autre prenoit le chemin

H
d'Esp
troit
faire.
ayant
Harv
dema
le Co
quan
pour
sembl
trou
rir,
qu'i
Le
dou
le C
plu
tro
me
nes
mo
dit
no
fça
dr
de
l'a
da
de
je

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan